

La petite coopération agricole poursuit sa réorganisation

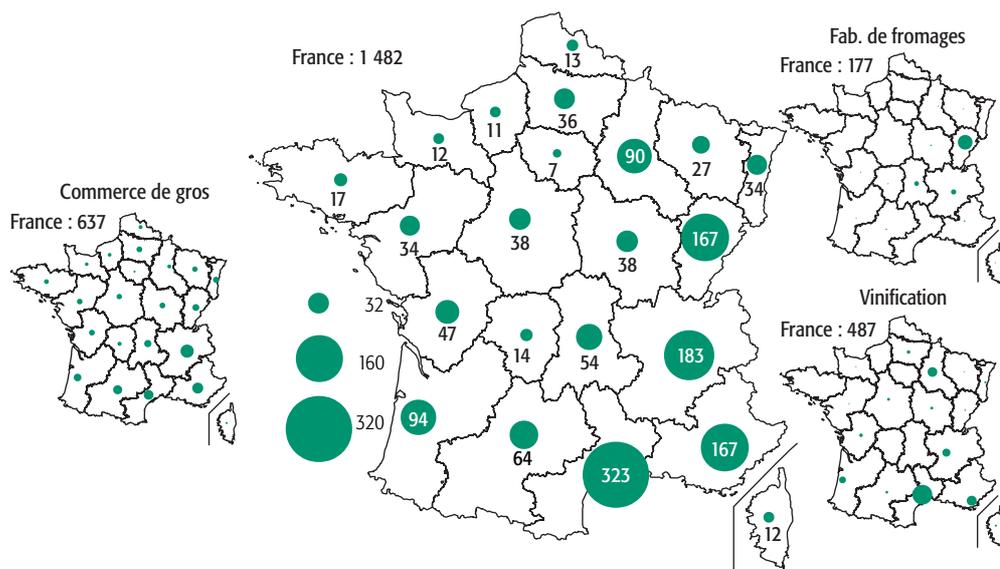
La diminution du nombre des petites coopératives traduit des disparitions mais aussi certains regroupements pour résister à la concurrence. La vinification et la fabrication de fromages demeurent leurs domaines privilégiés.

Fin 2005, les 1 500 coopératives agroalimentaires de moins dix salariés réalisent un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros. Elles emploient 4 300 salariés dont 3 100 permanents. Leur poids économique est marginal, moins de 1 % de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles et alimentaires. La vinification demeure la principale activité des petites coopératives

malgré les restructurations opérées ces dernières années. Le secteur regroupe le tiers des petits organismes coopératifs qui sont aussi présents dans la fabrication de fromages d'appellation et le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires. Créées dans une logique de valorisation des productions agricoles locales, les petites coopératives conservent un ancrage territorial marqué le long d'un arc allant de la région Champagne-Ardenne au Languedoc et à l'Aquitaine.

Le Languedoc viticole: terre privilégiée des petites coopératives

Coopératives agroalimentaires de moins de 10 salariés en 2005



Source : Agreste - Enquête sur les petites coopératives agricoles 2005

Grandir pour survivre

En vingt ans, le nombre de petites coopératives a été divisé par deux. Il a diminué de 300, celui des salariés de 1 400 de 2000 à 2005. Les petites coopératives contribuaient pour 13 % au chiffre d'affaires de l'ensemble des coopératives de transformation et de commercialisation des produits agricoles et alimentaires en 1995. Leur part est passée à 9 % en 2000. Elles en représentent désormais 8 %. La diminution du nombre de petites coopératives ne signifie pas obligatoirement leur disparition pure et simple. Elles emploient désormais plus de 10 salariés. Parmi celles qui ont cessé leur activité, une centaine ont fait l'objet d'une fusion- ➤

➤ absorption pour atteindre une taille critique permettant de résister à la concurrence. La vinification, en proie à de nombreuses difficultés, est particulièrement concernée. La disparition pure et simple est surtout répandue dans le commerce de gros. Ce secteur explique la moitié des cessations d'activité observées entre 2000 et 2005.

Petites mais de taille inégale

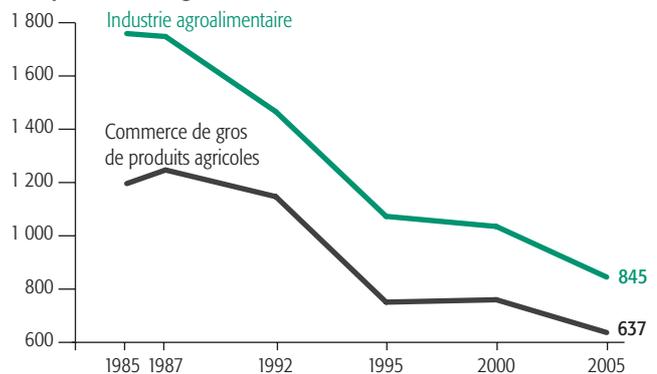
La moitié des petites coopératives industrielles réalisent au maximum 1,2 million d'euros de chiffre d'affaires en 2005. Seulement un quart des coopératives de transformation dépassent 2,1 millions d'euros de chiffre d'affaires. À l'extrémité de l'échelle, 10 % de coopératives réalisent 30 % du chiffre d'affaires. La concentration de l'activité est plus accentuée dans le commerce de gros. Un dixième des coopératives du commerce réalisent 50 % du chiffre d'affaires. La moitié de ces coopératives ont un chiffre d'affaires inférieur à 1,7 million d'euros contre plus de 4,3 millions pour le quart des coopératives les plus importantes. Les relations commerciales des petites coopératives s'effectuent pour une grosse moitié des ventes par l'intermédiaire du réseau coopératif ou de grossistes. La

Pour en savoir plus...

■ « Un tiers des petites coopératives dans la vinification », *Agreste-Primeur*, n° 118, novembre 2002

et le site Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Faible baisse du nombre de coopératives de 2000 à 2005 Coopératives agroalimentaires de moins de 10 salariés



Source : Agreste - Enquêtes sur les petites coopératives agricoles

grande distribution intervient à hauteur de 10 % et la vente directe aux particuliers pour 7 %. De par leur taille, les petits organismes coopératifs ont une clientèle locale. Seulement 7 % déclarent exporter directement

Les petits organismes coopératifs ont une clientèle locale

pour un montant moyen de 6 % de leur chiffre d'affaires. Les petites coopératives qui ont le statut d'union sont à l'origine de la moitié de ces exportations.

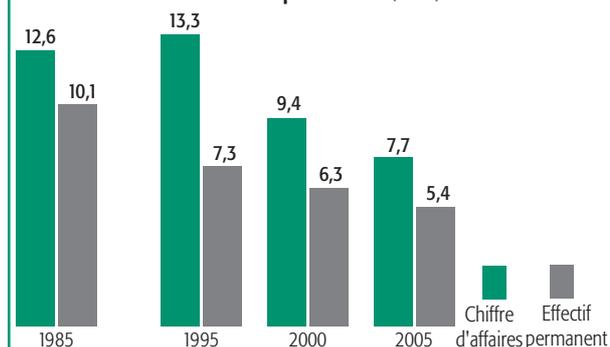
Vinification : le temps des fusions

La vinification compte un peu moins de 500 petites coopératives avec 2 000 salariés en 2005. On recensait plus de 600 caves en 2000 et plus de 1 000 en 1985. Seules le tiers des disparitions enregistrées de 2000 à 2005 sont effectives. Un tiers des caves ont fait l'objet de fusions, et le tiers restant ont franchi la barre des dix salariés. Les petites coopératives vicoles se concentrent dans quatre régions : la moitié en Languedoc-Roussillon, 13 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 12 % en Champagne-Ardenne et 9 % en Rhône-Alpes. La

➤

8 % du chiffre d'affaires coopératif en 2005

Poids des coopératives agroalimentaires de moins de 10 salariés dans l'ensemble de la coopération (en %)



Source : Agreste - Enquêtes sur les petites coopératives agricoles

Le statut coopératif

■ Les sociétés coopératives agricoles forment une catégorie spéciale de sociétés, distinctes des sociétés civiles et commerciales. Elles reposent sur la solidarité des producteurs pour assurer l'approvisionnement, la transformation, la mise en marché et l'écoulement des produits. On doit les considérer comme des organismes intervenant dans le prolongement de l'activité de leurs membres. Bien qu'elles demeurent dans le champ d'application de l'impôt sur les sociétés, les coopératives en sont néanmoins exonérées à condition de fonctionner conformément aux dispositions légales qui les régissent. En 2005, le quart des petites coopératives comptent moins de 20 adhérents, et une sur deux atteint la cinquantaine de membres.

■ Les coopératives peuvent se grouper en unions ou sociétés d'intérêt collectif agricole (Sica) pour répondre aux besoins de leurs adhérents. Par rapport aux unions, les Sica permettent des liaisons plus larges avec les fournisseurs et les acheteurs. Les regroupements de coopératives peuvent, par exemple, réaliser des équipements lourds que les coopératives de base ne pourraient pas à elles seules amortir. Les unions de coopératives constituent 10 % des petites coopératives agroalimentaires de 2005, et les Sica 5 %.

> fabrication de fromages représente le second pôle d'activité de transformation des petites coopératives avec 177 unités en 2005. Elles ne sont que 13 de moins qu'en 2000, avec un chiffre d'affaires qui évolue peu et une perte d'une centaine d'emplois. La Franche-Comté regroupe trois quarts des petites coopératives fromagères, Rhône-Alpes et l'Auvergne les autres.

Plus de disparitions dans le commerce de gros

On recense 640 petites coopératives de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires en 2005 contre 760 en 2000. Cette diminution s'accompagne le plus souvent de cessations d'activité touchant essentiellement le commerce des fruits et légumes, de produits laitiers et celui de céréales. Globalement bien répartie sur l'ensemble du territoire, l'implantation des petites coopératives de commerce de gros est en lien direct avec l'activité agroalimentaire locale. Ainsi, la commercialisation des produits laitiers se concentre en Rhône-Alpes et Franche-Comté, les fruits et légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, les animaux vivants en Midi-Pyrénées et les céréales en Picardie.

Sur la voie de la qualité

Près d'un tiers des petites coopératives sont engagées dans un processus de certification. Pour un quart, il s'agit d'un processus de certification nationale. Il concerne notamment la maîtrise de la sécurité sanitaire selon le système *Hazard Analysis Critical Control Point* (HACCP), la traçabilité des produits définies notamment dans le cadre d'Agri Confiance ou d'une norme Iso. Les petites coopératives adhèrent pour 18 % à une certification internationale. Deux tiers disposent conjointement d'une certification

Un tiers des petites coop dans la vinification

Coopératives de moins de 10 salariés en 2005

	Nombre		Effectif salarié au 31.12.2005		Chiffre d'affaires (million d'euros)		Investissement (million d'euros)
	Ensemble	Avec un signe de qualité	Ensemble	Permanent	Ensemble	Export	
Industrie agroalimentaire	845	590	2 852	1 931	1 217	30	57
dont :							
Vinification	487	361	1 967	1 373	827	21	44
Fabrication de fromages	177	149	549	372	235	€	8
Production d'eaux-de-vie naturelles	39	7	50	15	10	€	€
Transformation et conservation de fruits	24	18	30	27	23	€	1
Fabrication d'huiles et de graisses brutes	21	11	48	20	7	€	€
Champagnisation	17	14	37	13	27	€	1
Commerce de gros de produits agrico.	637	313	1 482	1 160	2 398	191	20
dont :							
Produits laitiers, œufs, huiles	162	101	147	130	501	17	3
Céréales et aliments pour le bétail	127	25	349	291	503	51	4
Fruits et légumes	110	65	299	234	479	41	9
Gros animaux vivants	70	40	224	162	369	32	1
Boissons	68	46	162	121	284	24	1
Prod. chimiques, engrais et phytosani.	58	12	185	131	67	€	2
Ensemble	1 482	903	4 333	3 085	3 610	200	77

Source : Agreste - Enquête 2005 sur les petites coopératives agricoles

nationale. Une coopérative sur deux dispose d'un signe de qualité. Les appellations d'origine contrôlée sont citées par 38 % des petites coopératives, le plus souvent pour un vin ou un fromage. Environ 7 % élaborent ou commercialisent un produit de l'agriculture biologique. L'indication géographique protégée et le Label rouge sont moins cités. Les signes de qualité constituent un atout pour la commercialisation. Trois quarts des petites coopératives exportatrices en disposent. Pour affirmer leur identité, un quart des petites coopératives disposent d'une marque commerciale.

La transformation investit

En 2005, les petites coopératives consacrent en moyenne 2 % de leur chiffre d'affaires à l'investissement. Cette part atteint 5 % dans l'industrie agroalimentaire et ne dépasse pas 1 % dans le commerce de gros. Plus de la moitié des petites coopératives industrielles procèdent ainsi à des investissements en 2005. Les taux d'investissements progressent avec la taille de la coopérative.

Éric Ambiaud

Bureau des statistiques sur les entreprises agroalimentaires

Méthodologie

■ L'enquête sur les petites coopératives agricoles et forestières a été réalisée au deuxième semestre 2006 sur l'année 2005. Elle est exhaustive auprès des entreprises coopératives agricoles (coopératives, Sica, unions de coopératives) de moins de 10 salariés ayant une activité principale :

- de transformation agroalimentaire (division 15 de la Naf hors 15.1F et 15.8B à D) ou d'exploitation forestière ou de scierie (Naf 02.0B, 20.1A), et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions d'euros.

- de commercialisation en gros de produits agricoles et alimentaires ou d'approvisionnement des exploitations agricoles (Naf 51.2, 51.3, 51.5L) réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 38 millions d'euros.

■ Intégrée jusqu'en 1992, à l'enquête annuelle d'entreprise avec un questionnaire approprié se résumant à une fiche sommaire, l'enquête est depuis 1995 réalisée à un rythme quinquennal. La dernière date de 2001 et portait sur l'année 2000.

Coopératives selon la région de plus forte implantation

	Petites coopératives						Ensemble de la coopération ¹					
	Nombre	Effectif salarié au 31.12.2005		Chiffre d'affaires (million d'euros)		Investissement (million d'euros)	Nombre	Effectif salarié au 31.12.2005		Chiffre d'affaires (million d'euros)		Investissement (million d'euros)
Ensem- ble		Perma- nent	Ensem- ble	Export	Ensem- ble			Perma- nent	Ensem- ble	Export		
Industrie agroalimentaire												
Alsace	7	17	13	11	s	€	24	756	669	287	51	16
Aquitaine	56	139	108	73	1	3	98	1 209	1 018	480	40	23
Auvergne	20	26	21	19	0	€	28	456	432	125	s	3
Basse-Normandie	2	8	6	s	s	s	4	1 233	1 167	379	90	s
Bourgogne	15	48	42	28	1	1	30	940	860	382	107	11
Bretagne	0	0	0	0	0	0	20	5 575	5 355	2 435	s	51
Centre	17	43	26	9	s	€	28	492	437	129	6	6
Champagne-Ardenne	78	160	40	156	1	8	142	2 606	2 245	1 652	106	131
Corse	8	18	14	9	0	€	12	67	59	28	0	1
Franche-Comté	136	449	299	187	€	6	151	965	738	348	12	11
Haute-Normandie	0	0	0	0	s	s	4	263	206	44	0	2
Île-de-France	3	8	8	s	s	s	5	55	53	s	s	s
Languedoc-Roussillon	266	1 127	840	434	15	23	344	2 813	2 245	978	90	57
Limousin	1	1	1	s	s	s	3	127	125	69	s	1
Lorraine	6	16	0	3	0	s	10	967	929	355	s	5
Midi-Pyrénées	12	45	40	10	€	1	34	906	810	305	39	14
Nord - Pas-de-Calais	1	0	0	s	s	s	5	641	516	s	s	s
Pays de la Loire	12	4	1	12	0	€	18	1 222	1 174	290	2	7
Picardie	12	43	1	9	s	1	21	190	92	110	2	5
Poitou-Charentes	23	39	21	27	s	€	42	1 422	1 379	760	57	13
Provence-Alpes-Côte d'Azur	94	419	286	112	2	7	142	1 318	1 045	359	23	17
Rhône-Alpes	76	242	164	103	7	5	115	1 508	1 101	588	40	15
Coopératives polyrégionales	0	0	0	0	0	0	2	2 226	2 178	s	s	s
Ensemble	845	2 852	1 931	1 217	30	57	1 282	27 957	24 833	11 828	945	439
Commerce de gros de produits agricoles												
Alsace	27	50	27	45	s	€	36	480	404	310	25	s
Aquitaine	38	94	73	187	11	2	71	2 624	2 037	1 443	87	24
Auvergne	34	62	45	133	6	1	51	976	896	892	32	9
Basse-Normandie	10	33	25	26	0	€	17	1 434	1 379	1 053	20	9
Bourgogne	23	54	46	91	9	1	44	1 235	1 171	1 409	96	22
Bretagne	17	47	36	106	s	s	60	4 895	4 605	6 183	229	39
Centre	21	66	55	103	€	1	53	2 172	1 943	2 289	91	20
Champagne-Ardenne	12	6	5	33	s	€	29	1 569	1 483	1 475	184	19
Corse	4	13	12	9	s	€	11	140	124	71	6	1
Franche-Comté	31	17	10	89	s	€	36	301	287	341	26	7
Haute-Normandie	11	32	24	25	1	€	19	908	860	730	18	7
Île-de-France	4	4	0	5	s	0	12	405	394	s	31	3
Languedoc-Roussillon	57	163	120	236	23	1	84	1 963	1 343	936	133	14
Limousin	13	27	21	46	17	€	25	1 004	777	496	56	5
Lorraine	21	42	29	98	0	€	40	1 293	1 217	1 250	163	11
Midi-Pyrénées	52	180	139	211	16	1	103	2 617	2 040	2 433	257	42
Nord - Pas-de-Calais	12	34	31	80	2	1	27	817	787	1 098	s	6
Pays de la Loire	22	56	43	115	5	1	56	4 219	3 706	3 105	78	33
Picardie	24	77	71	277	18	4	54	1 461	1 309	2 096	125	27
Poitou-Charentes	24	71	64	87	s	1	61	1 777	1 665	1 910	87	45
Provence-Alpes-Côte d'Azur	73	212	165	177	12	2	103	1 294	1 015	505	43	12
Rhône-Alpes	107	141	113	215	16	2	148	2 048	1 806	1 326	97	26
Coopératives polyrégionales	0	0	0	0	0	0	3	1 069	891	s	s	s
Ensemble	637	1 482	1 154	2 393	170	20	1 143	36 701	32 139	35 141	2 749	395
Ensemble	1 482	4 333	3 085	3 610	200	77	2 425	64 658	56 972	46 969	3 694	834

Sources : Agreste - Enquête sur les petites coopératives agricoles 2005 et enquête annuelle d'entreprise sur les IAA